

RELEVÉ DE DISCUSSION DU CONSEIL CITOYEN DU 9/10 DU 17 MARS 2016
--

POINTS ABORDES

En introduction, les membres du Conseil Citoyen ont rappelé la complexité pour eux d'expliquer la notion de Politique de la Ville. Beaucoup de personnes ne connaissent pas ce qu'est réellement la politique de la Ville et il est difficile d'expliquer avec des mots simples, ce que recouvre exactement cette notion.

L'équipe opérationnelle a expliqué aux membres du Conseil Citoyen la manière qu'ils pouvaient utiliser pour parler simplement de la Politique de la Ville.

1/ Relecture et validation du dernier compte-rendu du Conseil Citoyen daté du 28 Janvier 2016.

2/ Rappel des grandes dates importantes à venir concernant les Conseils Citoyens

*** Appel à candidature « Collège Habitants »**

Afin d'assurer une meilleure participation de la population vivant dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, un appel à candidature a été lancé pour renforcer les différents collèges «habitants». Les personnes intéressées peuvent se porter candidates jusqu'au 15 avril :

- soit en remplissant le formulaire d'inscription en ligne sur le site de la Politique de la Ville de Marseille
- soit en téléchargeant le formulaire d'inscription contenu dans le dossier de presse joint et en le renvoyant par mail : mpville-conseilscitoyens@mairie-marseille.fr
- soit par courrier : GIP Politique de la Ville, 2 rue Henri Barbusse, 13233 Marseille Cedex 20

Depuis la réunion, la date de clôture a été reportée au 15/05/2016.

Seules les candidatures dont l'adresse est située dans un quartier prioritaire de la Politique de la Ville seront prises en compte (cf. loi du 21 février 2014).

Si le nombre de candidatures est supérieure au nombre de place du collège « Habitants », un tirage au sort sera organisé sous contrôle d'huissier afin d'identifier celles et ceux qui seront officiellement désignés.

*** Réunion du 7 Avril 2016**

Mme Fructus et M. Rousset vont inviter le 07/04/2016 les associations membres des Conseils Citoyens qui jusqu'à alors n'ont jamais participé aux Conseils Citoyens alors qu'ils en avaient fait la demande. L'enjeu de cette réunion est de comprendre les raisons de leur absence et de les remobiliser.

3/ Suites des échanges du conseil citoyen autour de la thématique jeunesse :

Pour faire suite aux dernières réunions du Conseil Citoyen où l'axe « Jeunesse/Réussite Educative » était apparue clairement comme un enjeu prioritaire sur le secteur du 9^{ème} arrondissement, les CIQ de Sévigné et Alentours ainsi que le CIQ des Hauts de Mazargues ont évoqué le projet « Harmonie-cités ».

- Projet Harmonie-cités

*Sur le secteur de la Cravache/Trioulet/Sévigné

Pour rappel, le CIQ « Sévigné et Alentours », très investit dans les actions en direction des jeunes a décidé de lancer en 2010 – en partenariat avec l'association APIS, une action innovante de prévention inspirée d'un modèle Vénézuélien. L'action vise à initier et former à la pratique instrumentale et orchestrale en musique classique des enfants et des jeunes adolescents du secteur de la Cravache/Trioulet/Sévigné.

Sur la période 2011-2015, 4 promotions de 10 enfants âgés entre 8 et 13 ans ont été formées, sur du temps péri-scolaire (le samedi matin).

Depuis la rentrée 2015, l'association APIS a eu la volonté de renforcer cette action afin d'assurer une stabilité pédagogique et musicale pour les enfants qui ont fait le choix de participer au projet.

Les enfants bénéficient désormais d'un cursus régulier de pratique de la musique classique à raison de 10h par semaine. Les cours ont lieu tous les mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h30 et le mercredi après midi de 14h à 18h00.

Sur les 10h d'initiation hebdomadaire ; 1h est consacrée à un cours de solfège, 1h au chant et 8h à l'apprentissage d'un instrument. L'ensemble des cours se déroule dans l'annexe de l'école de Coin joli.

* Sur le secteur de la Cayolle

Le CIQ des Hauts de Mazargues en partenariat avec l'Ecole des Calanques a souhaité mettre en place cette action auprès des élèves du groupe scolaire. Les cours de violons ont commencé lundi 21 mars à l'école des Calanques. C'est une initiative mise en place par le CIQ Les Hauts de Mazargues La Cayolle et l'école des Calanques en partenariat avec le CIQ Sévigné et Apis. Le CIQ Les Hauts de Mazargues La Cayolle finance les violons et l'association Apis et le CIQ Sévigné le salaire du professeur pour le dernier trimestre 2016 dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Ce projet s'inscrit dans le programme triennal de l'Ecole des Calanques. Afin de pérenniser l'action, l'équipe Politique de la Ville ainsi que le Délégué du Préfet ont encouragé une demande de subventions dans le cadre de la programmation 2017 du Contrat de Ville.

- Point sur Pacquam sur le territoire du 9^{ème} (Rdv fixé au Lundi 8 Février 2016)

Sur l'axe Aide aux devoirs :

- CCO des Hauts de Mazargues Les Mardi et Jeudi de 17h à 19h00 (2 groupes de 12 et 10 inscrits).
- Association Passerelle : Mardi et Vendredi de 17h30 à 19h30 (1 groupe – 11 inscrits)
- Maison de Quartier du Baou de Sormiou : Lundi et Jeudi de 17h30 à 19h30 (1 groupe – 5 inscrits)

Sur l'ensemble de ces cycles, PACQUAM reçoit des élèves provenant des établissements scolaires du secteur (Marseillevyeyre, Daumier, Grande Bastide, Coin Joli, Roy d'Espagne).

- Points sur les actions Jeunesse / «Insertion professionnelle ».

*** Les projets Ville Vie Vacances**

Dans le cadre de l'appel à projets des projets Ville Vie Vacances, sur le 9^{ème} arrondissement, 7 projets ont été financés en 2016 :

- Le CCO des Hauts de Mazargues : Séjour Montagne du 04/04 au 09/04 – 7 jeunes
- Association Point Sud : Séjour plein Air pendant les vacances scolaires de la Toussaint – 7 enfants de l'école élémentaire de l'école des Calanques
- Le SC Cayolle – Sorties à la journée prévues pendant la période estivale – 24 jeunes
- APIS : 2 séjours « La Koh Lo Cévennes » à deux périodes différentes – 24 jeunes sur les 2 séjours
- Association Passerelle – Séjour Découverte sportive et culturelle – du 08/08 au 13/08 – 14 jeunes

Remarque : L'ensemble des partenaires associatif s'accorde à dire qu'il est nécessaire de renforcer les activités en direction des jeunes pendant la période estivale.

*** Le MOVE (Mobilisation et Orientation Vers l'Emploi)**

Création des « Jeudis de l'emploi » au Centre social des Hauts de Mazargues qui a permis de réunir dans une unité de temps (tous les jeudis matin) et de lieu (le CCO des Hauts de Mazargues) les principaux acteurs associatifs et institutionnels de l'emploi (MOVE, ADDAP, Mission Locale et actuellement Pôle Emploi).

Cependant les services publics de l'emploi restent relativement éloignés et peu visibles pour la majorité des habitants, et ce pour diverses raisons (éloignement géographique, mauvaise connaissance des missions de pôle emploi, mission locale).

Le dispositif « Move » reste assez peu connu de l'ensemble des habitants en règle général.

Pour rappel, le MOVE est un dispositif d'orientation et de mobilisation des personnes (jeunes et adultes) les plus éloignés de l'emploi. La mission des animateurs MOVE sont de :

- Repérer les publics dits « hors parcours » et les amener à se remobiliser autour d'une démarche d'insertion sociale et professionnelle.
- Favoriser la mise en relation entre les publics les plus éloignés de l'emploi et les services publics de l'emploi.

Pour ce faire, l'animateur MOVE accueille le public au sein du centre social du Roy d'Espagne ainsi que lors des « Jeudis de l'Emploi » ou un bureau spécifique, une salle informatique lui est mis à disposition.

Il est nécessaire de retravailler sur la communication de ce dispositif pour le plus grand nombre.

- Soutien aux projets en lien avec les investissements qui ont été réalisés dans le cadre du programme de Rénovation Urbaine de la Soude / Hauts de Mazargues.

Ces deux dernières années, la livraison de nouveaux équipements dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine de la Soude / Hauts de Mazargues a nécessité le développement de nouveaux projets afin de proposer une animation territoriale en adéquation avec les besoins et les attentes des habitants et pour s'assurer de la pérennisation des investissements réalisés.

Animations autour des espaces livrés dans cadre du PRU :

- **Stade Rouvier** : Point 13 - l'ADDAP 13
- **Parc Ludico Sportif** : AS de la Cayolle, Synergie Sport Sud, Point 13, ADDAP 13,
- **Maison des associations sportives** : Boxe Avenir du Sud
- **Maison de quartier du Baou de Sormiou** : Association Parents, Les Petits Lutins,
- **Le Théâtre du Centaure** : vers l'ouverture du lieu centaure. Pour rappel, Aménagement et installation à compter du mois d'aout 2016 du théâtre du Centaure au parc de la Jarre pour une ouverture du lieu en octobre 2016.

+ Développement du partenariat avec le Parc National des Calanques avec l'action Abiho Calanques.

Le prochain Conseil Citoyen des 9/10 est fixé au :

Jeudi 9 Juin 2016 à 18h00

Dans les locaux de la Politique de la Ville - Littoral Sud - 9^{ème}
26, av. de la Martheline - Résidence Les Myosotis - Bâtiment B7 - 13009 – Marseille